

éthique, dimension citoyenne du sport, accueil du public

Remerciement à Bernard SCHITTLY pour la fourniture des slides

Définitions

- Vous allez chercher les définitions des mots suivants :
 - Ethique, Déontologie, Intégration, Discrimination

Ethique

- Science de la morale ; c'est le choix, pour un individu d'un comportement respectueux envers soi et les autres

Morale

- C'est une notion qui désigne l'ensemble des règles ou préceptes, obligations ou interdictions relatifs à la conformation de l'action humaine aux mœurs et aux usages d'une société donnée.
- Ensembles de règles de conduite considérées comme bonnes

Déontologie

- La déontologie est la science morale qui traite des **devoirs** à remplir.
- Un **code de déontologie** régit le mode d'exercice d'une profession ou d'une activité en vue du respect d'une éthique. C'est un ensemble de droits et de devoirs qui régissent une profession, la conduite de ceux qui l'exercent, les rapports entre ceux-ci et leurs clients ou le public.

Commentaires

- Rôles et devoirs du moniteur
 - respecter les cursus de formation (le MFT)
 - respecter la réglementation fédérale et le code du sport
 - respecter la charte du plongeur responsable (respect de l'environnement)
 - en eau douce et en mer
 - sécuriser l'activité
 - actualiser ses compétences pratiques, pédagogiques, environnementales, théoriques, conditions nécessaires à la jouissance de son statut
 - comment ?

Commentaires

Rôles et devoirs du moniteur

- servir de modèle : **savoir être** du moniteur
- respect de ses pairs et dirigeants
- respect des élèves et des plongeurs
 - accueil
 - politesse, savoir vivre



CHARTRE DU MONITEUR FÉDÉRAL - 1^{er} degré

M _____

Date _____

La FFESSM qui qualifie aujourd'hui le signataire de la présente charte s'engage à :

- Valoriser sous toutes les formes les qualifications du moniteur fédéral FFESSM.
- Permettre aux moniteurs fédéraux FFESSM d'actualiser leurs connaissances.
- Privilégier les moniteurs fédéraux FFESSM dans toutes les actions entreprises.

Nonobstant la réglementation en vigueur qui définit des prérogatives d'enseignement de plongée selon divers niveaux, **seuls les enseignants reconnus comme moniteurs fédéraux FFESSM** (ainsi que les initiateurs de club et les initiateurs de club avec capacitaire) peuvent, en regard de leurs prérogatives respectives de certification :

- Valider les compétences de plongeurs en vue de l'obtention des brevets ou des qualifications délivrés par la FFESSM.
- Valider les unités constitutives des cursus fédéraux FFESSM.
- Délivrer tout ou partie des brevets ou qualifications délivrés par la FFESSM.

Chaque moniteur fédéral FFESSM prend l'engagement moral de se conformer aux obligations suivantes :

- Appliquer les cursus fédéraux de formation, principes de l'Ecole Française de Plongée, et respecter les conditions de qualification définies dans le Manuel du Moniteur.
- Respecter la réglementation fédérale nationale et internationale (CMAS), les textes légaux et réglementaires en vigueur.
- Défendre et respecter la Charte du plongeur responsable, dont la FFESSM est partenaire.
- Respecter les conditions de sécurité et veiller à établir tout moyen en la matière.
- Actualiser ses connaissances pratiques, pédagogiques, environnementales, théoriques, conditions nécessaires au maintien et à la jouissance de son statut.

Enfin....

Représentant la FFESSM et la technique de plongée, le Moniteur Fédéral est un exemple pour l'ensemble de la jeunesse, des plongeurs et des autres moniteurs. Il doit se comporter en toutes circonstances en conformité avec les responsabilités que lui confère son brevet.

Il doit avoir une conduite dans le respect du savoir-vivre à l'égard de ses pairs et de ses dirigeants, et toujours conserver une attitude de conciliation favorisant la bonne entente et la cohésion. A cet égard il ne tiendra pas de propos diffamatoires ou calomnieux ni à l'égard d'un de ses pairs, ni à l'égard de ses dirigeants. Il se doit de respecter les bons usages, l'éthique et l'image de la Fédération et de ses disciplines.

ÉCOLE FRANÇAISE DE PLONGÉE

Le Président du Comité Interrégional
ou Régional de la FFESSM :

Le Président de la Commission
Technique Régionale : Le Lauréat :



COMMISSION

Technique

Intégration

- L'**intégration** est le processus et les modalités par lesquels une personne s'attache (s'intègre) à une communauté, à un groupe social.
- Le sport est vecteur d'intégration sociale il permet aux pratiquants d'être reconnu, associés à un groupe, appartenir à un club,
 - fondamental chez un jeune ou un ado
 - vecteur de « paix sociale »
- il permet de se réaliser
- la plongée permet de **partager** une passion. (découvrir, apprendre, partager, rencontrer, ...) et en tant que moniteur, vous devez intégrer les nouveaux arrivants dans votre club !

Discrimination

- La discrimination est un processus lié au fait d'opérer une distinction concernant une personne ou une catégorie sociale
- La discrimination va créer des frontières dites « discriminantes », c'est-à-dire à produire un rejet visant **l'exclusion sociale** sur divers critères
 - l'origine sociale ou ethnique,
 - la religion,
 - le sexe,
 - le niveau de son intelligence,
 - l'état de santé,
 - l'apparence physique, etc.

Quel rôle du moniteur ?

- être un modèle, savoir être du moniteur
- respecter les différentes chartes ...
- pas de discrimination (sexe, âge, origine ethnique, religion, aspect physique ...)
- même attention à tous, même évaluation, même comportement
- pas d'élitisme, mais pas de nivèlement par le bas non plus
- le moniteur doit s'adapter à l'élève...

Quelques exemples de ces phrases qui « tuent » l'accueil des plongeurs ?

- Vu votre taille, je sais pas si j'aurai une combi adaptée !
- La plongée c'est pas un sport de PD !
- C'est normal les cheveux longs de votre fils ? C'est pourtant pas une fille ?
- Pfff – y a pas quelqu'un d'autre pour s'occuper de lui ?
- Il est trop maigre, on lui trouvera jamais une combi à sa taille !
- C'est pourtant pas compliqué de savoir mettre une combi !

• ...

Voilà, vous disposez des éléments nécessaires pour être un bon moniteur

- Cela suffit-il pour la FFESSM ?

Comment faire pour augmenter le nombre de nos licenciés ?

Comment éviter le trop grand « turn over » des nouveaux pratiquants ?

Peut-être en améliorant **l'accueil** des plongeurs

Mise en situation : jeu de rôle

Comment accueillez-vous humainement les différents publics ci-dessous pour leur donner envie de revenir :

- **Un couple qui vient réaliser un baptême** : *accueil avant et après, on considère que le baptême s'est bien passé.*
 - G1/G3 : le moniteur
 - G2/G4 : le couple
- Durée 30 minutes